

Nous admettons tous qu'il est matériellement possible de nous procurer ce que nous désirons, mais jusqu'à ce moment nous n'avons pas su comment rendre la chose possible financièrement. Or, comment nous y prendrons-nous pour la rendre financièrement possible? En dernier analyse, je répète devant tous les honorables députés et devant tous les Canadiens, que ce grand problème est un problème de finance. Il s'agit de créer un régime financier qui permettra aux gens de bénéficier de toutes les marchandises que nous pouvons produire.

Je n'ai pas l'intention d'aller plus loin en ce sens ce soir. Tous les honorables députés seront avec moi, je pense, quant aux observations que j'ai présentées à cet égard.

Nous avons sous la main dans ce débat l'élément qui a en quelque sorte déclenché la discussion. Je veux parler du mémoire conjoint présenté au Gouvernement le 11 février par le Congrès canadien du travail et le Congrès des métiers et du travail du Canada. Puisque tant de députés ont parlé du document en question, j'imagine qu'il serait bon que je m'y arrête un peu.

Les auteurs du mémoire formulent cinq recommandations principales. Je crois que l'une des principales préoccupations de la Chambre, préoccupation qui intéresse tous les députés, est d'accorder à notre population ouvrière ce qui à leur avis lui revient de droit. Maintenant, convenons-nous que les moyens que ces gens proposent pour aborder le problème et qu'ils jugent souhaitables sont de bons moyens?

Ils préconisent d'abord des modifications à la loi sur l'assurance-chômage. Nous convenons tous, je crois, que de telles modifications sont souhaitables. En second lieu, un programme national d'assistance publique en collaboration avec les provinces et les municipalités; je pense que les membres de tous les partis jugent également la chose souhaitable. Troisièmement, un programme d'aide en travaux publics; on ne fait aucune précision sur la nature du programme prévu, mais je pense que tous les membres de la Chambre conviennent généralement que c'est à souhaiter. Quatrièmement, des mesures favorisant davantage la construction de maisons; tous conviendront, j'en suis sûr, que la chose est souhaitable. Cinquièmement, un programme d'aide accrue aux pays insuffisamment développés; je suis sûr que tous les membres de tous les partis représentés à la Chambre jugent cette recommandation opportune.

La question qui se pose dès lors à tous les esprits est sans doute la suivante: Où prendrons-nous l'argent nécessaire à la réalisation de toutes ces mesures? Le tout se ramène

encore une fois à un problème d'ordre financier. Personne, je pense, ne doute que le Canada ait les moyens matériels d'assurer chacun de ces cinq remèdes. Nous ne pouvons dire que nous n'avons pas le bois nécessaire à la construction des maisons, que nous n'avons pas le charbon pour les chauffer; nous ne disons pas que nous manquons des moyens matériels nécessaires à la réalisation du programme envisagé ici, mais nous nous préoccupons des moyens financiers, de sorte que notre problème est avant tout un problème d'ordre financier. Si nous ne pouvons trouver un autre moyen de lever des fonds que ceux que nous avons utilisés jusqu'ici ou songeons à utiliser encore, nous ferions aussi bien de nous laisser aller au désespoir. Voilà quelle serait la conclusion générale.

Nos syndicats ne nous ayant pas renseignés exactement sur la façon dont nous pouvons nous procurer l'argent nécessaire, ils ne nous ont guère éclairé sur cet aspect très important de la question. Cependant, j'estime qu'il existe un moyen de se procurer cet argent.

Avant de passer à autre chose, je tiens à dire qu'en somme ce mémoire est vraiment digne d'éloges. Nous avons une dette de gratitude envers les hommes sincères qui dirigent nos congrès du travail et qui ont consacré tant d'attention à la préparation et à la présentation de ce document. Deux aliéas de la dernière partie de ce mémoire m'ont impressionné. Ils se trouvent à la page 14. Je cite:

Lorsque le chômage atteint ses proportions actuelles, au Canada, ses conséquences dépassent le domaine économique. Il ouvre la perspective de problèmes sociaux et politiques dont on ne peut se désintéresser.

Tout le monde en convient, j'en suis sûr. Voici cet autre passage:

Il faut soulager la misère et les souffrances des ouvriers sans travail et de leurs familles mais, but également important, il nous faut créer et maintenir un Canada stable, sur les plans économique, social et politique.

Je suis sûr que tout le monde accepte cette opinion. Une fois de plus, la question est de trouver l'argent requis. Nous pouvons atteindre ces résultats si nous trouvons l'argent nécessaire. Avant de passer à un autre point, voici ce que j'ai à dire de cet exposé: une ou deux réserves s'imposent peut-être parce que certains passages manquent de clarté, mais dans l'ensemble j'approuve entièrement le mémoire.

Il semble y avoir désaccord à la Chambre,—le conflit oppose surtout le parti ministériel et l'opposition,—lorsqu'il s'agit de déterminer si le chômage qui règne actuellement au pays est assez grave pour justifier